

RAPPORT AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS*sur*

*le postulat PO 21.02 du 7 octobre 2021 de M. le Conseiller communal Roland Villard intitulé
« Pour une « carte culture et sport » »*

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du Conseil communal du 25 mars 2021, Monsieur le Conseiller communal Roland Villard a déposé le postulat intitulé «Pour une « carte culture et sport ». Après un passage en séance de commission le 23 août 2021, ce postulat a été renvoyé à la Municipalité lors de la séance du Conseil communal du 7 octobre 2021. Il demande à la Municipalité d'étudier l'opportunité:

- de mettre en place une carte « culture et sport » si possible gratuite, ou donnant accès aux structures sportives et culturelles pour un tarif modéré ;
- de rechercher des partenariats privés et les financements qu'elle jugera nécessaire pour mener à bien un tel projet ;
- de contacter d'autres communes qui pourraient être intéressées par la mise en place d'une carte « culture et sport » régionale.

L'idée de cette carte est donc de lier la culture, le sport et le tourisme sur le plan régional. Le texte complet de ce postulat figure en Annexe 1.

1. Analyse des dispositifs existants

La Municipalité s'est intéressée aux dispositifs déjà en place et qui remplissent, en tout ou en partie, les propositions du postulat. En effet, dans une optique d'optimisation des ressources, il convient d'utiliser au maximum ce qui existe déjà.

S'agissant du souhait de donner à la population un accès à un tarif modéré aux institutions culturelles et sportives, la Municipalité a examiné les facilités offertes par la « CarteCulture ».

Cette carte, mise à disposition par Caritas, permet de bénéficier d'une réduction allant jusqu'à 70% du prix de base pour les entrées à des événements et institutions culturelles, pour des formations ainsi que pour des cours de sports dans toute la Suisse, auprès d'institutions partenaires. Afin de l'obtenir, il suffit d'être au bénéfice d'un subside à l'assurance maladie (hors subside spécifique) et d'en faire la demande.

A l'échelle d'Yverdon-les-Bains, et selon l'étude faite par les services communaux, c'est ainsi près de 50% de la population qui peut prétendre aux réductions proposées par cette carte.

Concernant l'aspect touristique d'une telle offre et la régionalisation de celle-ci, le « Pèdze Pass », créé et développé par l'ADNV, répond à ces considérations.

Le « Pèdze Pass » donne en effet accès à des offres pour des activités de loisirs dans le Nord vaudois à des tarifs préférentiels pour la population ainsi que les touristes. Le but principal n'est pas l'accessibilité de l'offre pour la population locale, mais bien la promotion de l'offre pour l'extérieur. Plus d'informations se trouvent sur le site web : <https://pedzepass.ch/>.

2. Proposition de la Municipalité

Dans ce cadre, la Municipalité estime qu'il est préférable d'améliorer l'impact des dispositifs existants, plutôt que de créer un nouveau système. En effet, une telle création aurait des impacts considérables et nécessiterait un engagement conséquent sur les aspects suivants :

- Ressources humaines :
 - Coordination avec les actrices et acteurs culturels et sportifs,
 - Distribution
 - Suivi des demandes
- Ressources financières :
 - Création graphique de la nouvelle carte et développement du nouveau système
 - Production (lors de la création, puis lors de chaque arrivée de nouvelle personne à Yverdon-les-Bains)
 - Suivi avec les institutions culturelles et sportives.

La promotion de la « Carte Culture », quant à elle, est déjà intégrée au Plan d'action de la culture pour 2021-2026 au travers de l'action 16 « CarteCulture Caritas ».

En effet, comme seulement 4'000 des près de 15'000 Yverdonnois-es qui pourraient bénéficier de cette carte l'ont à ce jour demandée, la Municipalité a décidé de renforcer la visibilité de cette dernière en améliorant l'offre qu'elle propose ainsi que la communication auprès de la population.

De même, en partenariat avec Caritas, la Municipalité désire améliorer la communication quant aux les démarches à effectuer pour commander la CarteCulture.

En parallèle, la Municipalité continue également son partenariat avec l'ADNV pour développer le « Pèdze Pass ». Elle considère que la CarteCulture fonctionne de manière complémentaire à cette offre touristique, puisque les détenteurs et détentrices de la CarteCulture en provenance d'autres cantons peuvent bénéficier de rabais pour des offres sportives, culturelles et touristiques dans la région du Nord vaudois, en particulier dans des auberges de jeunesse, des restaurants ou encore pour des offres de bien-être.

Dans ce cadre, la Municipalité ne souhaite pas créer de nouveau support, mais renforcer et développer les éléments existants mentionnés ci-dessus.

3. Plan de communication à la population pour le développement de la CarteCulture

Actuellement, seule une petite partie des institutions culturelles locales proposent une offre avec la CarteCulture. De même, les installations sportives yverdonnoises qui proposent un rabais aux détentrices et détenteurs de la carte sont très faibles. La liste actuelle des institutions culturelles et installations sportives proposant un rabais avec la carte se trouvent en [Annexe 2](#). Il est à noter qu'un rabais similaire au rabais AVS sera proposé dès à présent aux détenteurs et détentrices de la carte, à la patinoire et à la piscine. Il est également à relever qu'une révision totale des tarifs « Piscines-Patinoire » est envisagée tout prochainement.

Afin d'augmenter le nombre d'institutions partenaires et d'encourager les Yverdonnoises et Yverdonnois à faire les démarches nécessaires en vue d'obtenir cette carte, les éléments suivants ont déjà été mis en place ou le seront prochainement :

- Dans un premier temps, la Municipalité a envoyé un courrier (cf. Annexe 3) aux institutions culturelles ainsi qu'aux titulaires d'installations sportives ne proposant en l'état pas de rabais, afin de les encourager à proposer une offre avec la CarteCulture.
- Parallèlement à cet envoi, la Municipalité est en train de créer un partenariat durable avec Caritas, afin d'encourager les potentiels bénéficiaires de la Carte à la demander et à en faire usage. Une action a ainsi pu être menée le 21 novembre 2022 grâce à un partenariat entre le Service de la culture (SCU), le Service JECOS et Caritas pour les familles domiciliées à Yverdon-les-Bains et qui reçoivent des subsides cantonaux pour l'assurance maladie d'au moins 25%. En effet, avant les fêtes de fin d'année, le Service JECOS distribue chaque année des aides financières sous forme de bons à utiliser dans des commerces de la Ville. Les familles, contactées préalablement, viennent chercher ces aides au guichet du service. Avec le concours des représentants de Caritas présents sur place, il leur a ainsi été proposé à cette occasion de remplir le formulaire de demande de la CarteCulture. Cette action a pu toucher 2'000 familles yverdonnoises. Ce procédé sera réitéré chaque année. Sur le long terme, des campagnes de communication commune avec Caritas sont prévues pour encourager les publics des institutions culturelles et sportives à découvrir l'ensemble de l'offre disponible avec la Carte.
- La Municipalité prévoit également une communication plus importante et régulière des offres de la CarteCulture au moyen des actualités sur le site internet de la Ville, des informations dans l'Infolettre de la Ville, de même que sur les réseaux sociaux. Une brève à ce sujet a également été insérée dans le tous ménages « Rive Sud » de février 2023.
- Afin de mieux toucher la population estudiantine de la ville, la Municipalité entend également développer une collaboration étroite avec les deux établissements de formation yverdonnois (CPNV et HEIG-VD), afin de pérenniser la visibilité de la CarteCulture auprès des élèves et des étudiants.es. Ces institutions sont très intéressées à renforcer leur collaboration avec la Ville afin de mieux informer les élèves et étudiants.es des offres culturelles et sportives et d'en améliorer l'accessibilité. Ainsi, cette année, un courriel informatif au sujet de la CarteCulture a été transmis aux élèves du CPNV. Par ailleurs, un partenariat durable est en cours de création avec la HEIG-VD qui ajoutera dans le guide de l'étudiant de 2023 les informations concernant la CarteCulture, les conditions de son obtention ainsi que les offres auxquelles elle donne accès.

4. Développement de la promotion du Pèdze Pass

Le Pèdze Pass est un projet réalisé par l'ADNV, qui continuera à se développer ces prochaines années. Il fait partie des grands projets de l'ADNV pour la période 2021-2024. Dans ce cadre, la Municipalité s'engage à continuer le travail déjà entrepris avec l'ADNV afin d'améliorer l'offre disponible pour le Pèdze Pass.

Le travail de promotion de cette offre ainsi que de son développement ne peuvent être du seul ressort de la Ville, puisqu'il s'agit d'une offre touristique régionale. Dans ce cadre, la Municipalité prévoit de s'appuyer sur l'ADNV, son réseau et le travail déjà prévu par cette institution.

5. Conclusion

Afin de faciliter l'accès de la population yverdonnoise à ses institutions culturelles et sportives ainsi que de développer l'offre à leur destination, la Municipalité souhaite s'engager davantage dans la valorisation et la pérennisation de la CarteCulture de Caritas, qui répond aux besoins actuels. Dans ce cadre, elle estime que la promotion de la CarteCulture, ainsi que le développement continu de l'offre de l'ADNV du Pèdze Pass, tels qu'entamés par la Municipalité, répondent aux demandes du postulat.



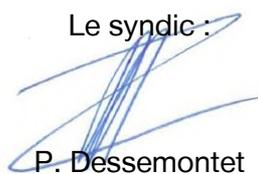
Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité, et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

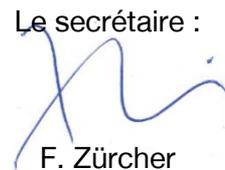
décide :

Article 1 : Le Conseil communal prend acte du rapport sur le postulat PO21.02 du 7 octobre 2021 de M. le Conseiller communal Roland Villard, intitulé « Pour une « carte culture et sport » ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic :

P. Dessemontet



Le secrétaire :

F. Zürcher

Annexes :

- (1) Postulat PO21.02PO de M. le Conseiller communal Roland Villard
- (2) Liste des institutions culturelles et installations sportives proposant un rabais avec la CarteCulture
- (3) Courrier aux institutions culturelles ainsi qu'aux titulaires d'installations sportives

Postulat pour une « carte culture et sport »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Municipaux,
Chers collègues,

Historique

C'est en date du 12.12.2013 que le Conseil communal d'alors refusait la prise en considération et le renvoi à la Municipalité de mon postulat « Pour une culture populaire et des activités sportives accessibles à tous ».

C'est une très grosse majorité du Conseil composée de l'ensemble de la gauche ainsi que d'une partie de la droite, qui refusait de rendre la culture populaire et accessible à tous !

Situation actuelle

La culture, comme le cinéma ou encore le sport devraient être des activités accessibles à tout un chacun. Force est de constater que ce type d'activités coûte cher et que certains citoyens y ont un accès réduit.

Avec la crise du COVID, cela a encore poussé des familles dans la précarité, les obligeant à faire des choix pour subvenir à leurs besoins vitaux.

La culture et le sport ne devraient-elles pas être considérées comme des besoins élémentaires, tout comme l'enseignement, l'alimentation, le droit au logement, ou encore les soins médicaux ?

Notre proposition

C'est dans cette optique, au nom de cette vision, que j'aimerais proposer l'introduction d'une « carte culture et sport », qui devrait rendre abordable la culture et le sport à chaque habitant de notre cité ou de notre région.

Car, oui, pourquoi ne pas imaginer une carte regroupant l'ensemble des villes et villages du Nord vaudois qui voudraient y participer.

La carte « culture et sport » devrait être gratuite et donner accès aux structures municipales sportives et culturelles pour un tarif modéré, à savoir, par exemple : aux concerts proposés par le Service de la culture ou ses partenaires, à la piscine, à la patinoire, dans les divers musées que compte notre Ville et dans toutes institutions ou clubs qui voudraient y participer.

Cette carte « culture et sport » pourrait être par exemple, distribuée aux personnes habitants la Commune et dans les communes partenaires. Elle pourrait aussi, par exemple, être disponible pour les touristes séjournant dans la région.

Démocratiser l'accès à la culture, faciliter l'accès au sport, développer une offre supplémentaire pour les touristes telle est la démarche voulue par ce postulat. Il vise aussi à sensibiliser les gens à l'importance de la culture et à mettre en valeur le patrimoine et les trésors de notre Ville.

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, je vous demande au nom du groupe UDC et de moi-même, de soutenir le postulat suivant :

Le CONSEIL COMMUNAL de la Ville d'Yverdon-les-Bains considérant :

- que la culture et le sport ne devraient pas être un luxe réservé à une élite ;
- que l'accès à la culture et au sport doit être garanti pour chacun des citoyens ;
- que les citoyens participent par leurs impôts au soutien des différentes installations sportives et culturelles de la Ville ;

invite la MUNICIPALITÉ à étudier l'opportunité :

- de mettre en place la carte « culture et sport » si possible gratuite, si possible pour donner accès aux structures sportives et culturelles pour un tarif modéré.
- De rechercher des partenariats privés et les financements qu'elle jugera nécessaire pour mener à bien un tel projet.
- De contacter d'autres communes qui pourraient être intéressées par la mise en place d'une carte « culture et sport » régionale.

Liste d'installations sportives et institutions culturelles CarteCulture Caritas

Installations sportives sur le site de Caritas :

- Yverdon Sports (rabais mentionné sur le site mais non appliqué)

Installations sportives en cours d'intégration de la CarteCulture :

- Piscine plein air d'Yverdon-les-Bains
- Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains
- Patinoire d'Yverdon-les-Bains

Installations sportives encouragées à devenir partenaires de la CarteCulture :

- Yverdon Sports
- Tennis
- Badminton
- Jumpark

Institutions culturelles partenaires de la CarteCulture :

- L'Echandole
- Le Théâtre Benno Besson
- Le Musée suisse de la Mode
- Le Musée d'Yverdon et Région
- L'Amalgame
- La Maison d'Ailleurs
- La Lanterne Magique

A noter qu'au Centre d'Art Contemporain d'Yverdon-les-Bains, les entrées sont gratuites. Les abonnements de la Bibliothèque publique et scolaire sont également gratuits depuis le premier janvier 2023. Concernant La Marive, une lettre informative au sujet de la CarteCulture pourra être transmise aux organisateurs et organisatrices d'événements.

Institutions culturelles encouragées à devenir partenaires de la CarteCulture :

- Cinéma Bel-Air
- ExploriT (le cinéma, KinderCity, ScienCity, le club de Sport, etc.)
- NovaJazz
- Centre Pro Natura
- Écoles de musiques privées
- Écoles de danses, de théâtre, etc.



Municipalité

Case postale
1401 Yverdon-les-Bains

Date : 19.04.2023
Réf : SCU/FZU/lge
Dossier : 19.11

CarteCulture de Caritas | Lettre d'encouragement aux institutions culturelles et installations sportives

Mesdames, Messieurs,

Le programme de législature 2021-2026 de la Ville d'Yverdon-les-Bains a pour objectif de renforcer l'inclusion sociale ainsi que l'accessibilité à l'offre culturelle, sportive et touristique. Dans ce cadre, la Municipalité se tourne vers vous afin d'attirer votre attention sur la CarteCulture de Caritas, qu'elle souhaite promouvoir auprès de sa population.

Cette carte permet aux personnes à faibles moyens de bénéficier de réductions pour des événements culturels, des formations et des cours de sport dans toute la Suisse et les encourage ainsi à participer activement à la vie culturelle et sportive. A Yverdon-les-Bains, elle n'est actuellement utilisée que par 4'000 des 15'000 personnes qui y ont droit.

L'avantage pour les institutions culturelles ainsi que les installations sportives adhérant à la CarteCulture Caritas est de rendre leurs offres accessibles à une nouvelle clientèle locale et exogène. Elle leur permet également de démontrer aux citoyennes et citoyens leur solidarité et leur engagement social.

Par la présente, la Municipalité vous encourage à étudier la possibilité de devenir partenaire de la CarteCulture de Caritas en proposant une offre d'un rabais minimum de 30%. Pour adhérer, vous pouvez prendre contact avec Caritas directement par courriel à l'adresse suivante : carteculture@caritas-vaud.ch

En vous remerciant, d'ores et déjà, de votre engagement ainsi que de votre attention, nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

La vice-syndique :

Carmen Tanner



Le secrétaire :

François Zürcher

Copie(s) : - Service de la culture
- Service des sports et de l'activité physique